

Conférence de presse conjointe de M. Jacques Chirac, Président de la République, et M. Bertie Ahern, Premier ministre d'Irlande, sur la préparation de la conférence de Nice, la réforme des institutions communautaires, la composition de la Commission européenne et la maladie de la vache folle, Dublin (Irlande), le 30 novembre 2000.

M. BERTIE AHERN - Mesdames et messieurs, bonjour. Je crois que nous avons eu une excellente réunion cet après-midi avec le Président CHIRAC. Je vais commencer, bien entendu, par lui souhaiter la bienvenue, le remercier d'être ici, parmi nous. Nous avons parlé, bien entendu, surtout de la Conférence intergouvernementale mais nous avons également parlé, entre autres choses, de l'ESB, de la situation actuelle. Nous sommes d'accord sur les questions de sécurité sanitaire, par exemple.

Nous avons évoqué tous les sujets, la CIG, le travail qui a été fait sur la conférence d'engagement des capacités, l'excellent travail des ministres de la Défense et des ministres des Affaires étrangères. La taille de la Commission, le vote à la majorité qualifiée, la possibilité de coopération renforcée. Sur toutes ces questions, nous sommes allés dans le détail, nous avons travaillé en profondeur.

Je voudrais dire que je suis reconnaissant au Président français qui est également Président du Conseil, de venir nous voir pour nous expliquer ses préoccupations et nous dire quelle est son approche de Nice, Nice où nous aurons beaucoup de choses à évoquer et pas seulement la Conférence intergouvernementale. Je lui ai redit que le gouvernement et les autorités irlandais étaient prêts comme d'habitude, à travailler avec lui à cette occasion. Si vous me le permettez, je voudrais vous dire que nous sommes tout à fait déterminés à faire que Nice soit une réussite, un vrai succès. J'ai redit au Président quelles étaient nos préoccupations sur la Commission, sur l'avenir de la Commission. J'ai redit nos positions sur le vote à la majorité qualifiée. J'ai redit que l'Irlande était prête à passer à 24 ou 25 sujets sur lesquels on pourrait voter à la majorité. Et, si la formulation est modifiée, peut être qu'un certain nombre d'autres sujets pourraient être évoqués, hormis la fiscalité. Comme je l'ai dit lundi au Parlement, nous allons bouger et nous allons agir sur ces questions.

Sur les questions de la flexibilité ou de la coopération renforcée, nous avons travaillé. J'ai redit que mon ministre, mon collègue M. COWEN, et M. VEDRINE vont continuer à travailler sur ces questions. J'ai également dit qu'il y avait un certain nombre de sujets sur lesquels nous étions plus réticents, mais que sur tous les autres nous étions prêts à travailler. Dans l'ensemble, nous avons compris que nous allions travailler ensemble efficacement la semaine prochaine à l'occasion d'une réunion à l'ordre du jour très chargé et à l'occasion d'une réunion qui sera longue.

J'ai remercié à nouveau le Président de sa visite ici, je l'ai remercié de m'avoir donné l'occasion de parler de ces questions de coopération, d'avoir parlé avec lui du problème de l'ESB, des

de parler de ces questions de coopération, d'avoir parlé avec lui du problème de l'ESB, des mesures à prendre et des mesures qui ont déjà été prises, en France par exemple. En Irlande nous avons, et je le lui ai redit, un certain nombre de mesures de sécurité sanitaire qui sont déjà en place et je crois que nous allons devoir continuer à travailler sur ces questions, comme l'a indiqué le Commissaire BYRNE hier, de même que nous allons devoir travailler sur les questions et sur les problèmes qui se posent à nos marchés. En tous cas, je voulais dire que je suis tout à fait prêt à travailler avec nos collègues et amis en France et je voudrais à nouveau remercier le Président de sa venue et de sa visite ici.

LE PRESIDENT - Je n'ai que très peu de chose à ajouter, le Premier ministre a parfaitement résumé ce que nous avons dit. Je repartirai de Dublin avec une connaissance plus fine des appréciations, des approches, des problèmes politiques qui se posent ici dans le cadre des différents sujets. Je note, que sur l'ensemble des grands sujets de société, nous sommes d'accord, y compris sur les sujets d'une brûlante actualité, comme celui de la vache folle. Je note que, sur les quatre points de la CIG, il y en a trois qui sont abordés et que nous abordons ensemble avec beaucoup d'ouverture d'esprit et de volonté de réussir, et qu'il y a le problème de la composition de la Commission qui, comme d'ailleurs chez nos amis portugais, soulève des problèmes complète de politique intérieure, tout ceci méritant naturellement d'être examiné et ne devant être, et n'ayant vocation à être, décidé qu'à la fin de la négociation, c'est à dire samedi ou dimanche à Nice.

Je voudrais simplement remercier le Premier ministre de la façon la plus claire donné le point de vue de l'Irlande, mais aussi de la façon la plus coopérative et la plus ouverte et je lui en suis très reconnaissant

QUESTION - Monsieur le Premier ministre, vous avez dit que vous aviez évoqué la question de l'ESB. L'Irlande est un pays qui est le plus touché. Avez-vous à cet égard parlé ou avez-vous l'intention de parler très bientôt avec le Président MOUBARAK et avez-vous demandé l'aide des autorités françaises ou de l'Union dans son ensemble pour régler ce problème ?

M. BERTIE AHERN - Il y a plusieurs questions dans votre question. Je peux vous dire immédiatement que je vais parler au Président MOUBARAK. C'est le Ramadan, c'est donc un peu plus difficile à organiser, mais c'est prévu. Je comprends quelles ont été ses motivations. Effectivement, les questions de sécurité sanitaire sont en jeu mais nous allons devoir en parler. Leur position n'est qu'une position temporaire, en attendant le résultat des réunions qui ont lieu aujourd'hui et avant le Conseil agricole qui aura lieu très bientôt, à la suite duquel le ministre de l'Agriculture, M. WOOLF, se rendra au Caire, précédé d'un certain nombre d'officiels et de fonctionnaires des services vétérinaires.

En ce qui concerne la question au niveau européen, c'est un vrai problème de sécurité sanitaire. Il va falloir prendre une décision sur les farines animales, sur le système nerveux central et je crois, puisque c'est un problème européen, que nous allons devoir le gérer au niveau européen. Pour compléter ce que je viens de dire, le Président CHIRAC, en tant que Président du Conseil, va également parler au Président MOUBARAK, lui parler des effets de sa décision sur l'Irlande, mais également sur l'Union dans son ensemble. Et nous allons continuer à en parler même si nous comprenons la pression à laquelle le Président MOUBARAK est soumis.

QUESTION - En ce qui concerne la composition de la Commission vous avez dit, Monsieur le Premier ministre, que vous étiez prêt à bouger sur la repondération. Est-ce que cela veut dire que vous êtes prêts à abandonner votre commissaire et, Monsieur le Président, si l'Irlande n'est pas prête à accepter d'abandonner son commissaire, comment est-ce que cela va influencer sur la suite des négociations et quel sera le résultat ?

LE PRESIDENT - Les choses ne sont jamais noires ou blanches. L'Europe, c'est une communauté. Elle comporte des avantages, elle comporte aussi la nécessité pour chacun de s'entendre avec les autres. Par conséquent, lorsqu'il y a un débat, chacun doit faire un effort pour aller vers l'autre. Je n'ai pas dit quel effort l'Irlande doit faire, mais ce que je sais, c'est que tout le monde devra faire un effort si nous voulons que la Communauté marche. Donc je suis sûr que tout le monde le fera. Nous verrons sur les points les plus sensibles et il est évident que la Commission et la repondération sont des points très sensibles. Nous en parlerons entre nous

dans le meilleur esprit à Nice. Chacun attendra la dernière minute pour faire son ultime concession et j'espère que nous arriverons à un accord. Ce n'est pas encore certain, naturellement, mais je l'espère.

QUESTION - Monsieur le Président soutenez-vous la position irlandaise de garder le commissaire irlandais dans la nouvelle composition de la Commission ?

LE PRESIDENT - Je n'ai vocation ni à critiquer, ni à soutenir la position d'un Etat membre. J'assume la Présidence et j'essaie de faire en sorte qu'on arrive à un compromis. Donc j'essaie d'obtenir un rapprochement de tout le monde. Je n'ai pas ni à soutenir ni à condamner mais à comprendre. Ce que je fais. Et ensuite à essayer de mettre le tout ensemble.

QUESTION - La réponse est donc non ?

LE PRESIDENT - Vous pouvez tirer la conclusion que vous voulez.

QUESTION - Elle n'est ni non, ni oui ?

LE PRESIDENT - On verra. Mais pour reprendre la question précédente que vous aviez posée, vous pouvez être sûr de l'appui qu'apportera la présidence aux éleveurs et aux fermiers, comme vous dites ici, irlandais dans les difficultés qu'ils connaissent aujourd'hui. M. COWEN pourra confirmer, j'ai toujours essayé d'apporter mon soutien aux éleveurs irlandais qui sont d'excellent éleveurs, surtout quand ils élèvent du Charolais.

QUESTION - Président CHIRAC, le Président de la Commission européenne vient de déclarer qu'il doutait qu'un bon accord serait trouvé à Nice, voire même un simple accord ?

LE PRESIDENT - Eh bien, j'espère que nous allons lui réserver une bonne surprise.

QUESTION - Une double question Monsieur le Président, préférez-vous avoir une limite au nombre de Commissaires ou une repondération. Deuxième question seriez-vous prêt à manger du boeuf irlandais ?

LE PRESIDENT - Alors, sur la deuxième question, ma réponse est oui, sans aucun doute. Et mon regret c'est, hélas, que le temps ne me permette pas de dîner ici qui comme très gentiment le Premier ministre me l'avait proposé. Je suis sûr qu'il m'aurait proposé de l'excellente viande. Alors, sur la limitation de la Commission ou la pondération des voix, pour ne rien vous cacher, je crois que l'efficacité des institutions d'une Europe élargie à vingt, vingt-sept, trente, trente-cinq membres suppose à la fois une réduction du nombre de commissaire par rapport à ce qu'il serait si tout le monde était représenté, ce qui naturellement suppose que les droits soient égaux pour chaque Etat et aussi une repondération des voix, parce que le nombre des pays peu peuplés va s'accroître considérablement. Donc il faut faire les deux. Alors, dans quelle proportion, comment, dans quel délai ? C'est exactement l'enjeu d'un accord où chacun, je le répète, à la fois défend ses convictions et essaie de comprendre celles des autres.

M. BERTIE AHERN - Merci, Monsieur le Président